

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
200<sup>e</sup> année  
18 janvier 2024  
n° 2 / 8023<sup>e</sup>  
pages 57 à 104

## CHRONIQUE / Propriété

Retour sur l'article 555 du code civil

> *Tarik Lakssimi*

68

## ÉDITORIAL

57 Le temps contracté, *Nicolas Dissaux*

## ACTUALITÉS

- 60 Location financière (interdépendance) : portée de la caducité d'un contrat
- 61 Enrichissement sans cause : action subsidiaire à une action principale
- 61 Données personnelles (traitement) : responsable du traitement d'un Journal officiel
- 63 Durée du travail (forfait en jours) : sanction d'un manquement de l'employeur

## POINT DE VUE

- 65 Une responsabilité pour troubles anormaux de voisinage insérée dans le code civil : le droit des biens sacrifié sur l'autel de la responsabilité civile !, *Nadège Reboul-Maupin*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 76 **Panorama** : Avocat, *Thierry Wickers*
- 88 **Notes** : Délégation, sous-traitance et opposabilité des exceptions, *note sous Civ. 3<sup>e</sup>, 23 nov. 2023, Jérôme François*
- 92 L'impossibilité d'obtenir réparation du préjudice causé par le non-paiement d'une dette effacée, *note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 26 oct. 2023, Jean-Denis Pellier*
- 96 La fiche de renseignements sur les ressources de la caution : simple élément de preuve en matière de proportionnalité du cautionnement, *note sous Com. 30 août 2023, Jeanne de Dinechin*
- 100 Contenu numérique illicite : l'inconsistance de la subsidiarité de l'action dirigée contre le fournisseur d'accès, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 18 oct. 2023, Lucas Plantinet*

## ENTRETIEN

- 104 Juliette Sénéchal et Marc Clément – Le droit du numérique s'élabore au niveau européen et a besoin de l'implication des juristes français

Lefebvre Dalloz

DALLOZ



Version numérique incluse\*



322402



9 782993 22402 1

Tour Lefebvre Dalloz  
10 place des Vosges - CS 90358  
92072 Paris La défense Cedex  
Tél. (Rédaction) 0786620357  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
STÉPHANE DURET

DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,  
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,  
HÉLÈNE HOCH

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,  
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

## DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCAL DEUMIER

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

### • RÉDACTION

Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (01 40 64 53 79)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

### • ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (01 40 64 52 84)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (01 40 64 54 81)

Katy PERCHEREAU (07 86 62 03 57)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

## ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice  
ventes@dalloz.fr

Relations clients : Loïc RIOU

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-samut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1 064,90 € TTC

Étranger : 1 109 € HT

Prix au numéro : 46 € HT

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Janvier 2024

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié  
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal  
Taux de fibres recyclées : 0 %  
Prot : 0,08 kg/t

## ÉDITORIAL

Nicolas Dissaux

Le temps contracté

57



## ACTUALITÉS

60

### DROIT DES AFFAIRES

#### Consommation

Crédit à la consommation (sanction) :  
vérification de la solvabilité,

CJUE 11 janv. 2024

#### Contrat d'affaires

Location financière (interdépendance) :  
portée de la caducité d'un contrat,

Com. 10 janv. 2024

#### Propriété intellectuelle

Marque (nullité) : recevabilité de l'action  
d'un titulaire antérieur, Com. 10 janv. 2024

Marque (protection) : usage dans la vie  
des affaires, CJUE 11 janv. 2024

61

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Enrichissement sans cause : action subsidiaire  
à une action principale, Civ. 1<sup>re</sup>, 10 janv. 2024

61

### DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

Données personnelles (traitement) :  
responsable du traitement d'un Journal officiel,

CJUE 11 janv. 2024

62

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Droit pénal

Faux (écriture) : courrier d'un maire  
à la commission d'accès aux documents  
administratifs, Crim. 10 janv. 2024

62

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Durée du travail (forfait en jours) : contrôle  
de la charge de travail, Soc. 10 janv. 2024

Durée du travail (forfait en jours) :

sanction d'un manquement de l'employeur,  
Soc. 10 janv. 2024

Contrat de travail (action en justice) :

application de la prescription biennale,  
Soc. 10 janv. 2024

Inspecteur du travail (médecin) : portée  
d'une mesure d'instruction, Soc. 10 janv. 2024

Inaptitude du salarié (reclassement) :

présomption de respect de l'obligation,  
Soc. 10 janv. 2024



## POINT DE VUE

65

Une responsabilité pour troubles anormaux de voisinage insérée dans le code civil : le droit des biens sacrifié sur l'autel de la responsabilité civile !  
par Nadège Reboul-Maupin



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

## CHRONIQUE

68

Retour sur l'article 555 du code civil  
par Tarik Lakssimi

## PANORAMA

76

Avocat  
décembre 2022 – novembre 2023  
par Thierry Wickers

## NOTES

88

Délégation, sous-traitance et opposabilité des exceptions,  
*note sous Civ. 3<sup>e</sup>, 23 nov. 2023*  
par Jérôme François

92

L'impossibilité d'obtenir réparation du préjudice  
causé par le non-paiement d'une dette effacée,  
*note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 26 oct. 2023*  
par Jean-Denis Pellier

96

La fiche de renseignements sur les ressources  
de la caution : simple élément de preuve  
en matière de proportionnalité du cautionnement,  
*note sous Com. 30 août 2023*  
par Jeanne de Dinechin

100

Contenu numérique illicite : l'inconsistance  
de la subsidiarité de l'action dirigée contre le fournisseur  
d'accès, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 18 oct. 2023*  
par Lucas Plantinet



## ENTRETIEN

104

Juliette Sénéchal et Marc Clément –  
Le droit du numérique s'élabore au niveau européen et a besoin de l'implication des juristes français

## À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également  
votre revue numérique  
sur Dalloz-Revues.fr